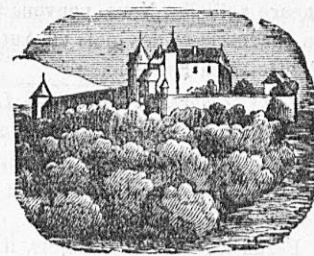




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
 » 6 mois, » 2 50  
 Étranger... 1 an, » 9 —  
 » 6 mois, » 5 —  
 payable d'avance.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRES D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>50</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>00</sup> 8<sup>55</sup> — Bulle, arr. 8<sup>58</sup> 1<sup>20</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>20</sup> 10<sup>50</sup>

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

BULLE, le 24 mai 1904.

## Le traitement des instituteurs.

De même que leurs collègues fribourgeois, les instituteurs zuricois sont peu rétribués. Peut-être qu'il en est ainsi un peu partout car, récemment encore, ne voyait-on pas dans les Grisons, l'autorité supérieure condamner un pauvre régent de village à une retenue d'un tiers de son traitement (et quel traitement, 450 fr. par an !) pour avoir osé implorer un secours d'un richard étranger en passage dans ce coin de pays. Et pourtant, en Pays de Fribourg même, combien d'instituteurs souhaiteraient de recevoir le traitement minimum des instituteurs zuricois, minimum de 1200 fr. qu'un nouveau projet de loi élevait à 1400 fr. Il était également question de porter les allocations pour les années de service de 400 à 600 fr. Il est vrai que la subvention fédérale entière ne suffisait pas à ces augmentations; la caisse d'Etat était mise à contribution pour la somme de 65,000 fr.

A propos de subventions scolaires, Zurich n'est pas seul parmi les cantons suisses qui ait effectué toute la manne fédérale à l'amélioration de la situation des éducateurs de l'enfance; le canton de Vaud a fait de même. Dans la plupart des cantons, du reste, le subside de la Confédération a déjà reçu la destination que comportaient les circonstances; presque partout le traitement des instituteurs a été amélioré. Partout, sauf cependant dans notre excellent canton de Fribourg où le Conseil d'Etat n'est pas encore fixé sur les besoins scolaires du canton. Que penseront de cela, les instituteurs, pères de famille, et les petites institutrices au traitement annuel de 8 à 900 fr. ? Et, l'autre jour encore, en séance du Grand Conseil, il a été dit qu'il fallait bien quelques

années au moins pour se rendre compte de la chose. Et il s'est trouvé une majorité de députés pour approuver et donner raison à ce paternel gouvernement ! Il ne s'en est pas trouvé un seul, dans le bloc des députés gouvernementaux, pour songer aux petits fonctionnaires, à ce corps enseignant toujours à la peine, au moment précis où ces mêmes députés votaient de gros traitements à de hauts fonctionnaires.

Allons, cela déseillera bien des yeux ! C'est donc un peu partout que les services des instituteurs sont méconnus.

Le peuple zuricois, appelé à voter la nouvelle loi scolaire, l'a rejetée à une majorité d'un millier de voix sur plus de 60,000 votants. Les centres industriels, comme Zurich et Winterthour ont donné à la loi de fortes majorités; la presse, à l'unanimité, l'appuyait, sauf l'organe des campagnards, et la campagne a rejeté la loi.

Ce vote, avec raison, a provoqué la mauvaise humeur parmi les instituteurs. L'un d'eux a même publié ses réflexions dans la *Zuricher Post*; nous en transcrivons ci-après quelques passages :

« Le corps enseignant zuricois se trouve en face d'une décision populaire qui l'humilie et le blesse profondément. Et bien que le scrutin de dimanche dernier ait pour les instituteurs des conséquences financières extrêmement graves, ce n'est pas cela qui leur cause la pire douleur; le coup moral qui leur est porté leur est bien autrement sensible. Ils y voient un tel témoignage de mépris, la preuve d'une si noire ingratitude, que de longtemps l'amour de leur profession, la possibilité d'un travail joyeux leur seront empoisonnés par une amertume infinie.

» C'est donc ainsi que le peuple sait apprécier l'activité de ses maîtres d'école, cette activité qui se déploie de mille façons, même en dehors de

l'école, dans les domaines de l'esthétique et de l'utilité publique ? Que deviendraient pourtant, sans la corporation désintéressée des instituteurs, les sociétés de chant, de gymnastique, les sociétés littéraires, les colonies de vacances, les cuisines scolaires, etc.

» Jusqu'à ce jour, le corps enseignant s'est courageusement prodigué, chaque fois qu'il s'est agi du bien du peuple, de l'élevation de son niveau intellectuel et moral. Jamais il n'a marchandé son concours à une entreprise dans l'intérêt de la jeunesse. Combien de nuits, combien de dimanches des centaines d'instituteurs n'ont-ils pas sacrifiés joyeusement pendant des années à des occupations de ce genre ? Et après tant de dévouement et de patience, lorsqu'enfin ils croient pouvoir avec confiance attendre du peuple un peu de reconnaissance, voilà la réponse qui leur est donnée ! Si jamais le peuple de Zurich, qui se pique de tenir à ses écoles, a fait montre de dureté et d'ingratitude, c'est bien dimanche dernier. »

## CONFÉDÉRATION SUISSE

*Le traité avec l'Italie.* — Les négociations de Rome ont atteint un point critique. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'elles subissent une interruption momentanée.

Le Conseil fédéral est fermement résolu, dit la *Gazette de Lausanne*, si les négociations n'aboutissaient pas en temps voulu pour que le nouveau traité de commerce entre en vigueur au 17 septembre, à n'accorder en aucun cas une prolongation de validité du traité actuel. Il appliquera à l'Italie, à partir du 17 septembre à minuit, le nouveau tarif général suisse.

La Suisse ne s'est jamais trouvée en meilleure posture pour une guerre de tarif avec l'Italie qu'à

peut-être entrevoyait-il un danger ! Peut-être avait-il peur ! Il se remit pourtant et répliqua :

— Cette valise ne m'appartient pas... les effets seuls sont à moi... la valise m'a été prêtée.

— Par qui ?

— Par un ami.

— Qui l'a achetée sans doute exprès pour la circonstance, car elle est toute neuve... Il est évident qu'elle n'a jamais servi...

Bernard ne répliqua pas.

M. de Montaignon paraissait joyeux. Ses yeux brillaient de plaisir. Il tenait une piste. Il allait pouvoir démêler cet échaveau embrouillé.

Il renvoya Bernard dans sa cellule, congédia Girandier après l'avoir remercié, et bâtit son plan.

Quelques jours après arrivaient les premiers renseignements envoyés de Paris.

Une enquête avait été faite par les soins de la préfecture; la valise avait été envoyée aux agents chargés de cette enquête.

Elle avait bien été achetée, en effet, avenue de l'Opéra, au Bazar exotique; on releva la vente qui en avait été faite sur le carnet de l'employé au rayon spécial, et l'employé, en se trouvant en face de la photographie, déclara parfaitement reconnaître l'acheteur.

Il ajouta un détail :

— L'homme portait des gants, et dans le signalemen-

on n'en fait pas mention. Ces gants étaient de couleur gris foncé. Il a payé sans marchandé, non sans remarquer toutefois qu'il trouvait le prix un peu cher. Je crois me rappeler qu'il a tiré cinquante francs de son portemonnaie et non de la poche de son gousset. Il y avait encore un peu d'or dans le portemonnaie et un billet de banque qui m'a semblé être un billet de cent francs. Si j'ai fait ces remarques, c'est que dans un faux mouvement le portemonnaie s'est échappé de ses mains et a roulé par terre. Je l'ai aidé à ramasser l'argent. Il emporta la valise avec lui sans donner son nom.

L'employé précisa la date, ce qui lui était facile en consultant son carnet de vente.

Bernard avait acheté la valise deux jours avant le meurtre de Georges d'Héribaud.

Quelques heures après que ces détails furent connus de M. de Montaignon, les hommes qu'il avait chargés, dès le lendemain de l'assassinat, d'explorer le Lot, devant le petit bois broussailleux où le cadavre avait été découvert, apportèrent au juge le résultat de leurs longues, minutieuses et dangereuses recherches.

Ils déposaient sur le bureau deux objets :

1° Un gant, mouillé et convert de vase, car ils n'avaient pas pris la peine et le temps de le faire sécher et de l'essuyer, dans leur hâte d'accourir.

2° Un revolver d'assez fort calibre, rouillé par son séjour dans le fond de la rivière.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 25

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

M. de Montaignon reprit en s'adressant à Bernard :

— Cet agent s'est aperçu de votre oubli et a voulu vous prévenir. Il vous a appelé, il a même couru après vous... Vous avez fait semblant de ne point entendre.

— Je n'ai pas fait semblant, je n'ai rien entendu.

— Je criais pourtant fort, dit Girandier.

— J'étais triste et préoccupé...

— Où avez-vous acheté ces effets, ces objets ?

— Bernard garda le silence.

Le juge, penché sur la valise, l'examinait.

— Et la valise, d'où vient-elle ?

Même silence de la part de Bernard.

— Le nom du fabricant est gravé sur une plaque d'acier, à l'intérieur : Woironese, 67, rue Saint-Maur, à Paris. Mais ce n'est pas là que vous l'avez achetée, naturellement. Voici l'adresse de la maison d'où elle sort, écrite sur la toile, dans le fond, en toutes lettres : Bazar exotique, avenue de l'Opéra.

Bernard passa la main sur son front.

## NTAGES

grâce à mes achats en  
ni augmente chaque an-  
ce de mes chaussures :  
alité,  
açon.

N°	Fr.
ouvriers,	40/48 6.50
messes,	40/48 8.—
crochets,	
à lacer,	
et élég.,	40/48 8.50
cloués,	
36/42	6.50
à lacer,	
et élég.,	36/42 6.50
à élast.,	
dames,	36/42 6.80
(garç. et	
s...	26/29 3.50
(garç. et	
s...	30/35 4.50

assures en tous genres.  
lettres de remercie-  
la satisfaction de ma-  
nant de toutes les con-  
e et de l'étranger sont à  
tout le monde. J'ai pour  
tenir de la mauvaise  
me on en offre souvent  
lacieux. Garantie pour  
ange immédiat et franco.  
e plus de 300 illustra-  
ratis. (H1068Q)210

## Lenzbourg.

et la plus grande maison  
chaussures de la Suisse.

## IBLES

son signé tien; toujours  
disposition de l'honora-  
publie un beau choix de  
ubles en tous gen-  
s et à des prix très ré-  
s. Travail garanti.

## Freiburghaus

ébérate  
afé des Chemins de fer  
BULLE

## Bulle

Librairie  
pon, à la

Achetez un ca-

tres d'une façon  
Voulez-vous le

## THÉ

### Burmenn

Préparé par  
J. Burmann,  
pharmacien

Le Loete (Suisse).

es dépuratifs connus, le  
purgatif, rafraichissant;  
plus estimé, pour sa pré-  
ses qualités éminent  
constipations, migraines,  
retés du sang, jaunisse,

l jouit, a fait naître une  
exige donc dans chaque

itable  
Kurmenn

1 franc la boîte  
estomac et n'irritant pas  
les pilules purgatives.

-8 jours,

toute grossesse au cou  
1 flac. à 2 fr. de mon  
e suffit.

ur les oreilles guérit  
ment bourdonnements  
s, 1 flac. 2 fr.

r, méd. à Grub  
zell Rh.-E.) (H1000G)

## S FILLES

ntinuellement des

### es filles

ue de chocolat

[750

le commencement.

N FRÈRES, IMP-ÉDITEURS

l'heure actuelle. Nous pouvons trouver du bétail de boucherie et des œufs en Autriche, des vins en France et en Espagne.

**Les Chambres fédérales.** — Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi, a arrêté la liste des tractanda pour la session ordinaire d'été des Chambres fédérales, qui s'ouvrira le lundi 6 juin, à 3 heures de l'après-midi.

Parmi les nouveaux objets, il y a lieu de relever :

Election d'un membre du Tribunal fédéral.

Lettre du Conseil fédéral relative à la demande d'initiative du Grand Conseil zurichois sur l'introduction de l'initiative populaire en matière de législation fédérale.

Rapport de gestion et compte d'Etat pour 1903.

Correction du ruisseau de Buttens du Bied et du Vodoggio.

Sept recours en grâce.

Plainte du gouvernement valaisan relative au recours Conta.

Declaration de la réciprocité avec le Danemark.

Acquisition du matériel de guerre pour 1905, indemnités pour l'équipement des recrues en 1905.

Crédits supplémentaires, deuxième série, pour 1904.

Revision de la loi sur les allumettes.

Rapport de gestion et comptes des C. F. F. pour 1903, affaires de chemins de fer.

Chèques et virement postaux.

Bâtiments postaux de Bâle et Genève.

**Au Simplon.** — L'entreprise du Simplon n'était pas au bout de ses infortunes. De nouvelles sources d'eau chaude rencontrées il y a quatre jours, au nord, l'obligent à suspendre définitivement les travaux de ce côté. Les portes de fer établies il y a quelque temps ont été fermées. De cette façon, l'eau ne gênera pas les ouvriers qui continueront à travailler à l'élargissement et au revêtement du tunnel.

Les travaux de perforation se continueront exclusivement du côté sud. Il reste 900 mètres à percer. A raison de 150 mètres par mois en moyenne, on en aurait encore pour six mois, soit jusqu'à la fin novembre. Six mois seront nécessaires en plus pour parachever le tunnel, ce qui en reporterait l'ouverture au 1<sup>er</sup> juin.

Mais encore faut-il que les sources d'eau chaude n'entravent pas trop les travaux à l'époque où l'équipe sud sera parvenue dans la région où on les voit sourdre.

**Résultats financiers.** — Le Conseil d'administration des chemins de fer de l'Oberland bernois a décidé de proposer à l'assemblée générale de fixer le dividende pour 1903 à 8 %.

Ces deux objets avaient été repêchés, non point en face de la roche derrière laquelle avait été découvert le corps de d'Héribaud ; mais : le revolver à quelques mètres plus bas, le gant à plus de cent mètres. Les recherches avaient été hâchées de difficultés.

Le lendemain, le gant, séché, était propre ; le revolver dérouillé, luisait sur le bureau du juge.

Il était chargé de cinq coups, et l'armurier avait déclaré que le sixième coup avait dû être tiré récemment.

En comparant les balles du calibre avec celle que le docteur Tiercelin avait extraite du cœur de d'Héribaud, il fut évident que l'arme qui avait servi au meurtre était bien ce revolver.

La peinture du gant, 7 1/2 correspondait à la main de Bernard. Ce gant portait une large tache noirâtre dans l'intérieur. Bien que cette tache eût été délavée et fût en quelque sorte décomposée par l'eau du Lot, cela ressemblait quand même à du sang. M. de Montaiglon le soumit à un chimiste. Il ne se trompait pas. C'était du sang. Le gant appartenait à Bernard.

Et le revolver ?

Le magistrat avait cru que cette trouvaille dissiperait les ténèbres : il s'aperçut bien vite qu'elle n'allait peut-être que les augmenter.

Le revolver portait deux initiales.

Ces deux initiales étaient : G. H.

Les initiales de Georges d'Héribaud ! Et cela, on n'en

**Exposition universelle de Liège 1905.** — La Belgique organise une Exposition universelle à Liège pour 1905 ; elle sera inaugurée en avril et durera six mois. Liège, dont la population, avec ses faubourgs, atteint 350,000 habitants, est, au point de vue de la production, l'une des premières villes manufacturières du monde.

La Belgique, d'ailleurs, dont le commerce a dépassé 7 milliards en 1903, est un excellent débouché pour les industries suisses qui savent y conquérir une place de plus en plus enviable.

Un Comité assurera la participation de nos industries suisses à cette Exposition, de même que l'organisation d'une section digne de celle de Bruxelles en 1897, dont le succès fut très réel.

Les intéressés peuvent, dès maintenant, obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant à la direction du Comité de la Section suisse à Neuchâtel.

**Vaud.** — **Col de Pillon.** — La route de Pillon est ouverte depuis quelques jours à la circulation des voitures.

## ÉTRANGER

### La guerre.

**La première armée japonaise.** — Une nouvelle importante nous arrive de Mandchourie. Après leur succès du Yalou, les troupes du général Kuroki avaient pris Feng-Hoan-Tcheng et marchaient sur Liao-Yang par trois directions, dans un grand mouvement enveloppant. Mais une de leurs divisions a subi un échec, probablement celle du centre, et a dû se retirer à Feng-Hoan. On donne de source anglaise les renseignements suivants :

« Cinq mille Japonais arrivèrent lundi, à 60 milles à l'ouest de Feng-Hoan-Tcheng en présence d'une forte position occupée par 32,000 Russes. Les Japonais se retirèrent très rapidement, mais en bon ordre. » Suivant une nouvelle particulière, de source russe, il n'y eut pas d'engagement en règle, mais le bruit court que les pertes des deux côtés ont été considérables, au cours de prises de corps avec les cosaques, qui harcelaient les flancs japonais. La poursuite des cosaques cessa lorsque la division japonaise, qui était probablement en reconnaissance, eut rejoint le corps principal.

La légation du Japon communique le texte du rapport du général Kuroki sur la bataille du Yalou :

« Le chiffre exact de nos pertes dans la bataille du Yalou est de 318 hommes, dont 5 officiers ; nous avons eu 783 blessés, dont 33 officiers.

« Nos troupes ont enterré 1,363 cadavres de soldats russes et fait 613 prisonniers ; sont tombés entre nos mains : 21 canons de campagne de trois

pouvait douter, car il y avait au-dessus de la plaque d'argent en forme d'écusson, sur la crosse, un tortil de baron. D'Héribaud, en effet, était baron.

Alors, si le revolver avait servi au meurtre, comment ce meurtre avait-il été commis ?

Sans perdre une minute, le juge fit appeler Jérôme, le valet de chambre de l'ingénieur.

Il lui montra l'arme.

Est-ce bien celle qui appartenait à votre maître ?

— Oui, monsieur, je la reconnais.

— A quoi ?

— Aux initiales, à la couleur de la crosse, au calibre.

— Et puis encore ? Beaucoup de revolvers du même calibre se ressemblent et l'on peut supposer que deux hommes, barons tous les deux, portent les mêmes initiales ?

— Ce que l'on ne peut supposer, monsieur le juge me permettra de le lui faire remarquer, c'est que ces deux hommes aient acheté leur revolver chez le même armurier. Regardez la plaque, sur le côté du canon :

GUINARD, avenue de l'Opéra.

Et ce que l'on ne peut supposer non plus, c'est que tous deux aient eu, à la crosse, le même accident.

Regardez cette entaille dans le bois. M. d'Héribaud l'a faite un jour en laissant choir son revolver sur les roches du Cause-Méjan. Je l'accompagnais. Je m'en souviens fort bien.

(A suivre.)

ponces à tir rapide, 8 canons-revolver à tir rapide, 1020 fusils, 63 chevaux et de grandes quantités de munitions, de vêtements, de tentes, etc.

» A Feng-Hoan également nous avons capturé un stock important de munitions, de vêtements et d'approvisionnements. »

**Port-Arthur.** — On mande de Chefou au *Daily Express*, qu'un sérieux bombardement de Port-Arthur a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi. Le résultat est encore inconnu.

**France.** — **Un cyclone.** — On télégraphie de Thoissey (Ain) :

« Un terrible cyclone s'est abattu mercredi sur Thoissey et les villages environnants. L'orage n'a duré que quelques minutes, mais il a causé des dégâts considérables.

Une ferme construite récemment au champ de courses et appartenant à M. Croisy s'est effondrée, ensevelissant un cheval. La toiture et une gigantesque poutre ont été transportées par la violence du vent à deux cents mètres environ, dans la cour de l'usine Vignat. Les tribunes du champ de courses sont entièrement démolies.

Les châteaux de Karnazet, de Souvigny, etc., sont complètement dévastés. Dans les diverses promenades de la ville, des platanes de deux et trois mètres de circonférence ont été, les uns cassés en plusieurs parties, les autres transportés au loin. Les cheminées de la tannerie Robelin et de la station électrique sont complètement démolies. De ce fait, la ville se trouve plongée dans l'obscurité. De nombreuses toitures ont été emportées. Le pays et les jardins sont couverts de tuiles et de débris de toute nature.

Un employé de M. Baloffy, de Dracé, passait sur le pont avec ses chevaux, lorsqu'il fut enlevé de sa voiture et précipité dans la Saône. Il ne savait pas nager et c'est par un hasard providentiel qu'il parvint à regagner la rive.

Au château de Sérézin, les dégâts sont considérables. Les vignes sont hachées par la grêle et la récolte est complètement anéantie.

Les communes de Mesaige, Châlis, Saint-Didier, Garnesans, Champanelle, Illiat, ont également souffert et sont en partie ravagées. Les services téléphoniques et télégraphiques sont interrompus ; plusieurs poteaux ont été transportés à des distances invraisemblables. C'est une journée désastreuse pour toute la région.

Le collège a particulièrement souffert : 55 gros arbres ont été brisés et arrachés, et dans les immenses jardins il ne reste absolument rien. »

**Tempête de grêle.** — A Font près d'Isère, une terrible tempête de grêle a complètement détruit tous les vignobles. Les dommages sont évalués à 11,500,000 francs. C'est la misère la plus complète pour les petits propriétaires. On a demandé des secours au gouvernement.

**La France et le Vatican.** — Le Conseil des ministres s'est occupé jeudi matin de la protestation du Saint-Siège contre la visite du président de la République à Rome. Il a constaté des divergences entre le texte publié par les journaux et celui qui a été remis au gouvernement français et a décidé de charger M. Nisard, ambassadeur de France près le Vatican, de s'assurer du texte exact du document pontifical, ainsi que de la publicité donnée à ce document.

La protestation du Saint-Siège n'ayant pas été remise à la France exclusivement, l'ambassadeur de France près le Vatican a été immédiatement rappelé.

Un conseiller d'ambassade est chargé désormais de la gérance. L'ambassadeur a dû quitter Rome samedi soir.

M. Nisard s'était rendu le 20 au Vatican et avait demandé au cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du pape, si la phrase contenue dans la note publiée existait dans la note transmise aux

puissances catholiques pas dans la note.

Le cardinal Merry del Val mission était réécrite à l'impression sans aucune intervention de la part du gouvernement de la France.

Le secrétaire d'Etat Merry del Val primé cette phrase vers la France qu'elle avait pu.

La phrase était signifiant qu'en fait, les évènements politiques à Rome l'ont empêché de se rendre près de ceux-ci à invoquer le pape malgré la victoire seulement pour n'a pas quitté son pays.

C'est cela, et la phrase qui ne peut être envoyée à la France par le pape, fesse que le Vatican ne peut faire.

M. Nisard in la phrase manquant France et était-il avait été remis au gouvernement étranger.

L'ambassadeur de France au Vatican, M. Nisard, a été rappelé.

A la suite de la décision prise par le gouvernement français, le cardinal Merry del Val a décidé de ne pas envoyer de nouvelles lettres de félicitation au pape.

Le cardinal Merry del Val n'est plus à Rome depuis plusieurs semaines. On se demande si le pape ne le fera pas venir à Rome comme secrétaire d'Etat.

Après que le pape eut nommé le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris, à la présidence de la commission des cardinaux, on a vu l'influence allemande se faire sentir dans la nomination.

Au moment où le cardinal Merry del Val serra les mains du pape, on a dit : « Au revoir, cardinal ! »

Après que le pape suspendit le cardinal Merry del Val de son oratoire, on a dit : « Dieu fera le reste. »

M. Lorenzini, ancien nonce à Paris, venait aux infirmités de la note sur l'ordre de ne pas aller à Rome, qu'il en aurait fait une note à la France.

La note de M. Lorenzini a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris, et a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris.

La note de M. Lorenzini a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris, et a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris.

La note de M. Lorenzini a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris, et a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris.

La note de M. Lorenzini a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris, et a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris.

La note de M. Lorenzini a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris, et a été envoyée au pape par le cardinal Merry del Val, ancien nonce à Paris.

CANT

Gymnast au nombre de Fribourg sur matin, à 6 heures pour cours a eu lieu pris part. Les relations de M. Schachtelin, comité central.

puissances catholiques, tandis qu'elle ne figurait pas dans la note adressée à la France.

Le cardinal Merry del Val a répondu que l'omission était réelle, mais que cela, contrairement à l'impression ressentie en France, avait été fait sans aucune intention malveillante envers le gouvernement de la République.

Le secrétaire d'Etat du Saint-Siège avait supprimé cette phrase parce qu'elle aurait revêtu envers la France une signification différente de celle qu'elle avait pour les autres puissances.

La phrase était pour celle-ci un avertissement signifiant qu'en cas de visite des souverains catholiques à Rome le représentant du Saint-Siège auprès de ceux-ci aurait été rappelé et n'aurait pas à invoquer le précédent du nonce resté à Paris malgré la visite de M. Loubet, parce que c'est seulement pour des raisons d'ordre que le nonce n'a pas quitté sa résidence.

C'est cela, et rien autre chose, que signifiait la phrase qui ne pouvait figurer dans la note envoyée à la France parce qu'elle aurait constitué une offense que le Vatican n'avait pas l'intention de faire.

M. Nisard insista alors, faisant remarquer que la phrase manquait de convenance à l'égard de la France et était aggravée par ce fait que la note avait été remise dans cette forme aux gouvernements étrangers.

L'ambassadeur ajouta qu'il avait référé à son gouvernement des déclarations de Mgr Merry del Val.

A la suite de cet entretien le gouvernement français décida le rappel de son ambassadeur.

Au Vatican et dans les cercles ecclésiastiques, on assure que la retraite du cardinal Merry del Val n'est plus qu'une question de mois et peut-être de semaines. Malgré l'attachement que professe pour lui le pape, on estime que sa position comme secrétaire d'Etat est devenue difficile. Déjà on met en avant les noms des cardinaux qui auraient le plus de chances de lui succéder. Parmi ces cardinaux, le plus en vue est Mgr Ferrata, ancien nonce à Paris. On craint toutefois que les influences allemande et autrichienne, très puissantes aujourd'hui au Vatican, ne combattent sa nomination.

Au moment de son départ, M. Nisard salua et serra les mains des personnages présents en disant : « Au revoir ! » Le cardinal Mathieu répondit : « Au revoir ! A bientôt ! »

Après que M. Nisard eut quitté le Vatican, le pape suspendit les audiences, s'abstint de sa promenade habituelle et pria pendant une heure dans son oratoire. Lorsqu'il en sortit, on remarqua qu'il avait les yeux humides, mais la physionomie tranquille. « J'ai fait mon devoir, aurait-il dit, Dieu fera le reste. »

M. Lorenzelli reste à Paris. A un journaliste qui venait aux informations à la nonciature, on a remis la note suivante : « Le nonce n'a reçu aucun ordre de se mettre en congé, malgré le besoin qu'il en aurait pour le rétablissement de sa santé. »

La *Wiener Allgemeine Zeitung* dit que Pie X « a trompé l'attente de ceux qui voyaient en lui un pape religieux et non politique. Le ton de la note à la France est vraiment étonnant. »

## CANTON DE FRIBOURG

**Gymnastes.** — Les gymnastes de Fribourg, au nombre de 25, sont partis vendredi soir de Fribourg sur Paris, où ils sont arrivés samedi matin, à 6 heures et d'où ils sont repartis à 10 heures pour arriver à Arras à 3 heures. Le concours a eu lieu dimanche ; 6000 gymnastes y ont pris part. Les gymnastes fribourgeois sont sous la direction de M. Pierre Bossy, moniteur et de M. Schächtelin, ancien président et membre du Comité central.

M. Léon Galley, professeur, est membre du jury. L'Etat de Fribourg leur a généreusement accordé un subside de 250 fr., hélas ! l'exemple n'a pas été suivi par la Ville.

## GRUYÈRE

**Mort tragique.** — Un bien triste événement vient d'affliger la population de Charmey. Samedi matin, vers 10 h., une détonation retentit soudain et les personnes accourues à ce bruit insolite se trouvèrent en présence du corps, sans vie, la tête fracassée, de M. Alphonse Ruffieux, dit à Padon, âgé de 25 ans, père d'un enfant. Son arme d'ordonnance avec quelques accessoires trouvés près du cadavre font croire que le jeune homme s'occupait du nettoyage de l'arme ; c'est du moins là une version expliquant ce drame.

**Un bienfaiteur des ouvriers.** — Avant sa mort, M. Bellet, le regretté directeur des usines Cailler, à Broc, a tenu à perpétuer son souvenir, ineffaçable pourtant, parmi le personnel ouvrier de la Fabrique. Par testament, il a alloué à la Caisse ouvrière de secours l'importante somme de dix mille francs. Voilà qui soulagera bien des souffrances et honore la mémoire de cet homme de bien.

**Conférence.** — La « Société de chant des Instituteurs de la Gruyère » fera donner, le jeudi 26 mai, à 1 1/2 h. de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville à Bulle, une conférence publique gratuite sur la question de l'assurance-maladie, par M. Beck, professeur à l'Université de Fribourg.

La Société de chant se produira à l'ouverture et à la clôture de la séance.

**A imiter.** — En mémoire de son très cher et regretté mari récemment décédé, Mme L. Bellet, veuve de M. Jules Bellet, à Broc, a fait don d'une somme de 250 francs au fonds des écoles de la ville de Bulle.

**Mutualistes.** — La Société de secours mutuels *Le Moléson*, à Genève, célébrera le 5 juin prochain le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Les membres de la Section de la Gruyère, ainsi que les personnes intentionnées de participer à cette fête, sont priés de s'inscrire chez M. Albert Burgisser, négociant, à Bulle, jusqu'au 31 mai courant, à 8 heures du soir.

Le délégué chargé de recevoir les inscriptions s'empressera de donner tous les renseignements désirables.

### Fête fribourgeoise à Genève.

Les Fribourgeois radicaux-progressistes habitant Genève ont célébré dimanche dernier l'inauguration de leur drapeau dans une charmante fête de famille réussie à tous égards. L'Association radicale progressiste fribourgeoise de Genève possède maintenant un signe de ralliement qui est un vrai bijou, grâce aux efforts et à la solidarité de tous, et prouve combien cette jeune société prospère et grandit.

Son président, M. Castella, après avoir donné lecture de nombreuses lettres de félicitations, remercie les parrains, qui sont le Cercle des Arts et Métiers de Bulle et le Cercle du Faubourg de Genève et souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés. Il n'oublie pas les dames qui ont si artistiquement confectionné le cher drapeau, Mme Schnaidt et Mlle Thorimbert.

Prendent ensuite la parole :

M. Cart, vice-président du *Cercle du Faubourg*, qui vient affirmer les liens d'amitié unissant les libéraux fribourgeois et Genevois.

M. le juge Quartier, au nom des *Vieux Grenadiers*, parle avec beaucoup d'à-propos des revendications sociales.

M. Gobet apporte le salut du *Cercle des Arts et*

*Métiers de Bulle*, qu'il représente avec M. Jules Garin, et se réjouit de voir le nouveau-né acclamé au prochain Banquet des Rois.

M. Girard, professeur au Tadicum, qui a quitté Bulle il y a 33 ans, est très applaudi pour ses paroles de fidèle vétéran.

M. Greiner, dans un discours vibrant, apporte tous les vœux de *l'Association radicale de la haute ville*, société dont il est président depuis aujourd'hui.

M. Chevalier, député, adresse des paroles pleines d'encouragement et boit à la victoire des idées libérales dans le canton de Fribourg.

Enfin M. Deschamps dit d'une façon éloquentes combien les Fribourgeois à Genève songent à leurs compatriotes, combien ils aiment leur cher canton et travaillent avec espoir au progrès et à la liberté.

La série des discours terminée, l'assemblée se rend en cortège au Café de la Gruyère, au Café de Fribourg et au Cercle du Faubourg dont les membres se montrent particulièrement aimables ; puis la fête continue au son des *Armaillis* et des *Bords de la Sarine* (libre !).

Cette belle et joyeuse journée, qui célèbre un idéal de progrès, de fraternité et de liberté, fait honneur aux Fribourgeois de Genève et sera certainement fructueuse pour la grande famille radicale progressiste.

Voulez-vous éviter les contrefaçons du

### Sirop de brou de noix ferrugineux Golliez

exigez sur chaque flacon la marque des 2 palmiers. Dépuratif fortifiant bien plus énergique pour rachitiques et scrofuleux que l'huile de foie de morue. — En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 3.— et 5.50.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

### Personne ne se repentira

de faire un essai du *Vin de raisins secs* tant renommé de OSCARD ROGGEN, à MORAT, d'autant plus qu'il se vend au bas prix de Fr. 23.— les 100 litres franco toute gare suisse. Echantillons gratuits et franco.

## Vente d'immeubles.

Jules CASTELLA, fils de Pierre, à Pringy (Gruyère), exposera en vente, par voie de mises publiques, les immeubles qu'il possède, soit les art. 633, 634, 635a, 636a, 638 et 639 du cadastre de Gruyères. Le lot comprend une demi-habitation en bon état et des parcelles de prairie situées à proximité de la future gare.

Les mises auront lieu, sous conditions favorables, à l'auberge de la *Croix-Blanche*, à Epagny, **lundi 30 mai** prochain, dès 2 heures de l'après-midi.

Si la vente n'a pas lieu, il sera procédé le même jour, à la mise des fleurs des propriétés désignées. [555]

### A vendre :

pour cause d'expropriation, **trois fourneaux transportables** garnis en molaire. [557]

S'adresser à Vve François GEX, Bulle.

### ON DEMANDE

un **bon ouvrier-boulangier**. Certificats exigés.

S'adresser au bureau du journal, par écrit timbre pour réponse. [556]

### Une fille de cuisine

et **une sommelière** pour le café sont demandées immédiatement à l'Hôtel de Ville de Châtel-St-Denis. (H278B)[558]

### VÉLO

A vendre à bon prix une belle machine *Cosmos* presque neuve.

S'adresser à M. Aug. Mérimat, à La Tour de Tréme. (H279B)[559]

### On demande

de suite **5 ou 6 bons ouvriers-menuisiers**.

S'adresser au bureau du journal. [553]

### Deux jeunes filles

de Châtel-d'Ex désirent place dans bonnes familles.

S'adresser à Mme Marie SAVARY, à Gérignoz, Châtel-d'Ex (H279B)[554]



**Cycles et automobiles**  
Vente. Échange. [421]  
Location. Réparations Leçons.  
**Jos. GREMAUD,**  
mécanicien, BULLE  
Route de Morlon.

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne.  
**Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon compte de moyeux à roue libre ou à deux vitesses.** Bien sorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représentant direct des marques distinguées: Peugeot, Adler, etc. Nouveaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie depuis **150 fr. Moto-cyclette** de dernière création, 3 chevaux de force, remarquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande.



**Faucheuses** [516]  
**HELVETIA** à un ou deux chevaux, avec balancier à ressort levier vertical, siège mobile pour terrain accidenté. — Perfectionnements 1904: Roue de support pour éviter la pression de la flèche.  
Livraison à l'essai Bulletin de garantie.

**Pièces de rechange**  
pour faucheuses Deering, Mak-Kormik, Helvetia.

**A l'Agence agricole Aug. Barras**  
BULLE [467]

**Vins Rouges & Blancs**  
garantis naturels.  
Par 100 litres depuis fr. 32  
Par grandes quantités meilleur marché.

Chaque client peut déguster mes vins gratuitement dans mes caves.  
Envoi franco sur demande des prix-courants et échantillons.  
Fûts et bonbonnes de toutes les grandeurs à la disposition des clients.  
Ne faisant pas voyager, le soussigné prie les clients de s'adresser directement à lui et se recommande.

**Francisco Ribes,** vins en gros, Bulle  
propriétaire de vignes à San-Jaume, Province de Barcelone, Espagne. [394]

**AU PROGRÈS**  
BULLE & BROC  
CONFECTIONS pour hommes, dames, enfants. — ROBES.  
NOUVEAUTÉS  
GRAND RAYON DE CHAUSSURES

Richelien à lacets depuis 7 fr.; souliers pour enfants depuis 2 fr. 50; bottines à lacet pour hommes depuis 8 fr. 50; souliers de travail depuis 7 fr.; pantalons depuis 1 fr. 20; bottines à lacet pour dames depuis 7 fr. 75. Envoi contre remboursement franco. En cas de non convenance on peut changer.

Grand choix de chapeaux paille et feutre. Parapluies.  
Draperie en tous genres.

[515](H238B) **M. PICARD**

**Matériaux de construction, Vaulruz**  
Tuiles d'Als kirch et du pays  
Chaux Gypse, ciment  
Briques et Planelles diverses  
Prix très avantageux

**CROIX-VERTE & GARES**  
Drains, Briques et tuyaux en ciment de Lyss  
Briques et terres réfractaires  
Engrais chimiques.

(H198B)(419) **Ph. BORCARD & Cie.**

**DÉPURATIF GOLLIEZ**  
ou  
**Sirop au brou de noix ferrugineux**  
(Marque des „ 2 Palmiers“.)

Dépuratif énergique contre scrofules, humeurs, dartres, rachitisme, éruptions de la peau, glandes, clous. *Bien plus actif et plus agréable à prendre que l'huile de foie de morue.*  
30 ans de succès.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

**A. Demierre,**  
médecin-dentiste à BULLE,  
reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93]

**Cabinet dentaire**  
**H. DOUSSE**  
Chirurgien-Dentiste  
CONSULTATIONS  
de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.  
à Romont: mardi, mercredi et vendredi;  
à Bulle: jeudi et samedi;  
à Châtel: le lundi. (H?B)[468]

**Librairie Baudère**  
Bulle.  
Achetez un cachet grammes d'une façon inviolable? Voulez-vous fermer vos lettres?  
[H244B][509]

**La Scierie électrique**  
de l'entreprise du M.O.B. à Montbovon est à vendre  
en bloc ou séparément, pour être enlevée de suite. Elle comprend:  
1 grande scie à ruban avec charriot;  
1 dite plus petite sans charriot;  
1 tronçonneuse;  
1 affûteuse mécanique; (H23064L)[522]  
1 saboteuse;  
Tous les moteurs, transformateurs, etc., servant à faire marcher les dites machines.  
Pour voir les machines visibles jusqu'à la fin du mois, s'adresser à G. MAILLEFER, contre-maître, à Montbovon, et pour traiter à M. PETTAVEL, ingénieur, à Rossinières.

**A louer:**  
dès le 1er juillet 1904, un appartement de 3 pièces et 1 cuisine à l'ancien immeuble BORCARD, rue de Vevey.  
S'adresser à M. Charles GILLARD, entrepreneur. [527]

**La Fabrique de meubles**  
**LÉVY FRÈRES, Bulle**  
demande plusieurs apprentis-ébénistes. [528]

**Berger.**  
On cherche pour la fin du mois un jeune berger pour Genève. — Soligner 10 vaches. — 450 fr. par année.  
Se présenter ou écrire à M. Ser-gueyeff, à Chêne-Bougeries (Genève). (H65316X)[529]

**On demande à louer**  
au centre de la ville de Bulle un local au rez-de-chaussée ou au premier, pouvant servir de bureau.  
S'adresser au bureau du journal. [538]

**A louer:**  
un appartement de deux chambres et une cuisine au village de La Tour.  
S'adresser à Oscar DUPASQUIER, au dit lieu. [535]

**Concours de travaux.**  
Il est mis au concours les travaux de terrassements, maçonnerie et charpenterie concernant la construction d'une villa à Bulle. (H?B)[546]  
Le concours s'ouvrira mardi, 24 mai et les soumissions devront être remises jusqu'à mardi soir, 31 mai.  
Les plans et avant-métrés sont à la disposition des soumissionnaires chez J. PAS-QUIER, préposé, à Bulle, et au bureau de l'architecte FRAISSE, à Fribourg.

**Ouvriers-scieurs**  
sont demandés.  
S'adresser à la Scierie de la Sionge, Riaz. (H264B)[538]

**Changement de domicile**  
Le soussigné avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile Rue de Gruyères N° 110, à proximité de son jardin. [549]  
**A. HENRICH**  
jardinier.

**DAMES désirent trouver CHAMBRES**  
bien situées, dans pension convenable. Prix modérés. De préférence à Vaulruz ou aux Colombettes (Gruyère).  
A dresser offres, sous Mc 5544 X, à Habsenstein et Vogler, Genève. [552]

**On demande**  
un jeune garçon de 16 à 18 ans, comme domestique, sachant traire. Entrée immédiate.  
S'adresser au bureau du journal. [551]

**A vendre ou à louer**  
une jolie maison neuve, avec grand jardin, au centre du village de Gume-fens. — S'adresser à Alfred MUGNY, maréchal, Sorens. [550]

Le meilleur **Dépuratif** du sang **SANG**  
**Salsepareille Model**  
de la Pharmacie Centrale de Genève  
le meilleur et le plus agréable remède contre Boutons, Dartres, épaissement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goulte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.  
Agréable à prendre.  
1/2 lit., 3.50 fr.; 1/2 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr. (une cure complète).  
Demandez expressément: **SALSEPAREILLE MODEL** avec la marque de fabrique.  
Chez P. GAVIN, pharmacien, BULLE [349]

**A vendre:**  
200 paquets de bardeaux de première qualité. — S'adresser à M. Joseph CHARRIERE, La Roche. [537]  
**A la même adresse, on demande un jeune homme de 15 à 16 ans comme second charretier.** Entrée de suite.

**On demande**  
des ouvriers-bûcherons du pays.  
Entrée immédiate.  
S'adresser à M. GIPPA, entrepreneur, à Bulle. (H271B)[547]

**On demande**  
une jeune fille robuste, pour aider, durant quelques semaines, aux travaux d'un petit ménage, à Bulle. Inutile de se présenter sans de bonnes références. Entrée immédiate.  
S'adresser au bureau du journal.

**A vendre:**  
une jolie poussette en bon état.  
S'adresser au bureau du journal.

**JEUNES FILLES**  
On engage continuellement des jeunes filles à la Fabrique de chocolat de Broc. [750]  
Bon salaire dès le commencement.  
BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS



**ABONNEMENT**  
Suisse. . . 1 an  
" . . . 6 mo  
" . . . 3 mo  
" . . . 1 an  
" . . . 6 mo  
payable d'avance

Prix du numéro: . . .  
On s'abonne dans les bureaux de presse.

**Rupture**  
Le règne du Par présomption usages diplomat que a obligé la à rompre toutes sateur au Vatic pes se sont inge devenues plus é Concordat avec d'hui, d'être br ture peut avoir en précipitant la la séparation de deux questions temps.

La séparation rait la suppres budget s'élève a annuellement. E pensions et sec aux curés, vic millions 850 m figurent pas 3 des édifices dioc presbytères. Ce tion de vie ou de en France.  
La situation d'une protestati République à la Loubet au roi d vendiquer le pou les Etats de l'Ég visite officielle d

**FEUILLET**  
**Dian**  
Pa  
— Il n'y a aucun  
— Aucun doute,  
— Vous n'aviez arme?  
— Mon maître son bureau, dont il l'accrochant, de ten un bris-tout, hardi — C'est bien, Jér Et M. de Montai dans ses incertitud bras.  
Il importait à M questions à Bernard le Lot. Il le fit dans Bernard subissait ruse ces interrogat Il se contentait p — A quoi bon, p